



Spécial Rentrée 2013



École Élémentaire

Elle s'effectuera **le mardi 3 septembre à 8h30 pour les CP, CE1, CE2, CM1, CM2** au groupe scolaire Anne Frank.

École Maternelle

La rentrée aura lieu **le mardi 3 septembre à 8h20**.

RESTAURANT SCOLAIRE

Les repas seront servis dès **le mardi 3 septembre**.

Prix du repas : 4,32 €

Prix du repas P.A.I. : 2,81€

Tarif maximum avant application du quotient familial

GARDERIE

Ce service fonctionnera **le jour de la rentrée** :

- de 16h30 à 18h30

Pour les jours suivants les horaires seront :

- de 7h30 à 8h30 et de 16h30 à 18h30

Tarifs :

3,99 € pour le matin ou le soir,

5,85 € pour le matin et le soir.

Tarif maximum avant application du quotient familial

CENTRE DE LOISIRS

Ce service est assuré uniquement pendant la période scolaire.

Sa mise en route s'effectuera

le mercredi 4 septembre.

Horaires :

- de 7h30 à 18h30

Tarifs :

13,42 € la demi-journée,

20,43 € la journée (repas compris).

Tarif maximum avant application du quotient familial

ETUDE DIRIGÉE

Elle débutera **le mardi 3 septembre jour de la rentrée** et sera assurée :

- de 16h30 à 18h00

Tarifs :

3,77 € pour l'étude dirigée

4,71 € pour l'étude + la garderie du soir

Tarif maximum avant application du quotient familial

NOUVEAUTÉ : la réservation des services périscolaires (maternelle et élémentaire) : garderie, restaurant scolaire et garderie après l'étude se font désormais en ligne sur le site internet de la ville : lesmolières.fr

CENTRE DE LOISIRS INTERCOMMUNAL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE LIMOURS

Le centre de loisirs géré par la CCPL, est situé dans le parc de Soucy sur la Commune de Fontenay-Les-Briis. Il accueille des enfants de 3 ans, scolarisés, à 17 ans. Les capacités d'accueil sont de 50 places en maternelle, 120 places en élémentaire, et 30 places en jeunesse. Il fonctionnera à partir du **mercredi 4 septembre**.

Les enfants peuvent être déposés directement au centre de « Soucy » de 7h30 à 9h ou à Gometz-la-Ville (foyer rural) de 8h20 à 8h30 ou à Limours (école E. Herriot) de 8h00 à 8h45.

Pour tous renseignements, ☎ : 01 64 90 73 82

COLLÈGE MICHEL VIGNAUD

La rentrée scolaire 2013/2014 s'effectuera le **mardi 3 septembre 2013** :

> Les **élèves de 6ème de 9h à 12h** (13h pour les demi-pensionnaires)

> Les **autres élèves (5ème, 4ème, 3ème) : de 14h à 17h**

VIE MUNICIPALE

Avant le forum des Associations, pensez aux aides accordées par la Caisse des Écoles aux familles pour les activités périscolaires (sport, musique etc.) et scolaires de vos enfants (classes de neige, séjours éducatifs).

Activités Périscolaires

La participation s'adresse à tous les enfants scolarisés jusqu'en classe de terminale. Elle concerne toute inscription à une activité sportive ou culturelle dans la limite de deux activités, d'un montant total subventionnable limité à 175 Euros.

Classes d'environnement, séjours éducatifs, etc...

La participation s'adresse à tous les enfants scolarisés de la 6^{ème} à la terminale, quel que soit l'établissement scolaire. Elle concerne les classes d'environnement, les classes de neige ou tout séjour effectué avec la classe complète. Le montant journalier subventionnable est limité à 27 Euros avec un maximum de 15 jours.

La Caisse des Écoles participe également au coût des classes d'environnement organisées pour l'école élémentaire Anne Frank.

Toutes ces participations sont calculées en fonction du quotient familial selon la grille suivante.

QUOTIENT FAMILIAL	PARTICIPATION
Inférieur à 719 €	90 %
De 719 € à 834 €	70 %
De 834 € à 949 €	50 %
De 949 € à 1 064 €	30 %
De 1 064 € à 1 177 €	10 %

Lors du Forum des Associations, vous pourrez également devenir adhérent de la Caisse des Ecoles en versant une somme minimale de 5 Euros et/ou vous proposez comme bénévole pour aider la Caisse des Ecoles lors de l'organisation de ses manifestations

La CAISSE DES ÉCOLES organise son

**SALON ARTISANAL
ET
MARCHÉ GOURMAND**

LES 09 ET 10 NOVEMBRE 2013

à la salle du PARADOU
Entrée gratuite

FORUM DES ASSOCIATIONS
Le dimanche 08 septembre 2013
de 14 heures à 18 heures
SALLE DU PARADOU

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE



La bibliothèque municipale gérée par des bénévoles, se situe derrière la Mairie dans un local agréable.

Nous mettons à votre disposition :

Livres adultes et enfants (encyclopédies, romans, documentaires, bandes dessinées, revues) ;

CD audio de tous types de musiques (variétés, rock, musique du monde, jazz,...) ;

Cassettes vidéo adulte et enfant (essentiellement documentaire pour les adultes) ;

DVD adulte et enfant (principalement films et dessins animés).

En plus de notre fond propre d'ouvrages, nous bénéficions des prêts de la bibliothèque départementale de l'Essonne et de la bibliothèque de Limours.

Nous vous accueillons :

Mardi matin : de 9h30 à 11h30

Mercredi après-midi : de 15h30 à 18h30

Samedi matin : de 10h15 à 12h00

L'inscription se fait à tout moment de l'année. Elle est valable 1 an de date à date.

Tarifs :

Famille : 24,00 €/an

Enfants – 13 ans : 15,00 €/an

Caution vidéo : 35 €

LIRE ET FAIRE LIRE

Vous aimez la lecture

Vous voulez transmettre ce plaisir à des enfants

Vous êtes en retraite

Vous êtes disponible une demi heure par semaine...

Venez :

A l'école Anne Frank, pour des élèves
(par groupe de 4 à 6 enfants)
de Cours Préparatoire à l'heure du déjeuner
(12h45 à 13h15)

Merci de laisser votre nom et votre numéro de téléphone à la mairie. Vous serez contacté dès la rentrée

VIE ASSOCIATIVE

LES OISILLONS

Multi-accueil parental

Le multi-accueil Les Oisillons, à Boullay-les-Troux, est un lieu d'accueil petite enfance associatif à gestion parentale.

L'équipe de Valérie Prugneau accueille tous les jours de 8h à 18h00 vos enfants âgés de 18 mois à 4 ans dans un esprit d'écoute attentive des enfants et de convivialité avec les familles.

Vos enfants sont les bienvenus occasionnellement ou régulièrement de 1 à 5 jours par semaine.

Le mercredi et pendant les vacances scolaires nous accueillons également les enfants inscrits en petite section de maternelle.

N'hésitez pas à nous contacter pour de plus amples renseignements. Tél. : 01 60 12 42 51 (*répondeur pendant les vacances*).

<http://lesoisillons.asso-web.com/>

BOXE FRANÇAISE

Association SKIPPY CLUB

JOUR		HORAIRES
Lundi	enfants	18h45 à 20h30
Lundi	Adolescents-adultes (mixte)	20h30 à 22h15
Vendredi	Adolescents Adultes (mixte)	20h30 à 22h00

	TARIFS
Adolescents-Etudiants non salariés	140,00 €
Adultes	180,00 €

Pour tous renseignements contacter :

Pour tous renseignements contacter :

Madame MULLER Delphine (Présidente) :

☎ 06 29 59 69 09 ou

Madame BRABANT Agathe (Trésorière)

☎ 06 30 53 96 16

La boxe française qu'est-ce que c'est ?

La boxe française est un sport de combat utilisant nos quatre armes naturelles, les poings et les pieds, dans des mouvements de percussion.

Comment est-elle pratiquée aux Molières ?

A la portée de tous, cette activité est pratiquée de façon ludique et dans un esprit éducatif et convivial.

Le travail préparatoire, (l'échauffement) permet d'améliorer la condition physique, et la tonicité générale. La partie technique développe **équilibre, vitesse et contrôle de soi**.

L'apprentissage technique est réalisé avec partenaire. Ces simulations d'assaut améliorent la concentration, les réflexes et donnent une meilleure confiance en soi.

Découverte, équilibre personnel, self défense... quels que soient les besoins et les motivations, vous trouverez, pour vos enfants, des **réponses adaptées** dans cette activité sportive.

UNION DES PARENTS INDÉPENDANTS

L'Union des Parents Indépendants s'efforce d'agir dans le seul intérêt des enfants scolarisés et de répondre aux préoccupations des parents. C'est un mouvement libre de toute contrainte politique, syndicale ou fédérative.

Toute personne qui s'intéresse au fonctionnement et à l'organisation de l'UPI ou qui a envie d'y participer, voire même de se présenter comme délégué de parent d'élève pour l'année scolaire 2013/2014, est invitée à venir à la réunion d'information de la rentrée qui aura lieu en septembre dans la salle du conseil (derrière la mairie).

Pour tout renseignement complémentaire, merci de contacter par mail : upi.les.molieres@gmail.com

UPI élémentaire : Françoise BEZAIN

UPI maternelle : Emmanuelle LABROSSE-BASTIEN

SPORTS ET LOISIRS DES MOLIÈRES

Il est l'heure de reprendre ses activités sportives, artistiques et/ou musicale

Pour vous **inscrire**, revoir les anciens et les amis, faire de nouvelles activités...

Venez au forum des associations :

**le dimanche 8 septembre 2013
au Paradou de 14h00 à 18h00**

Vous trouverez, ci-contre, les activités et tarifs sur le bulletin d'adhésion...

voyez aussi notre site :

<http://sportsetloisirsdesmolieres.fr>



TARIF TENNIS CLUB LES MOLIÈRES 2013/2014

Les tarifs pour la nouvelle saison tennistique restent inchangés. Les inscriptions seront prises lors du Forum des associations. Les fiches d'inscription seront également disponibles sur le site Internet du club et remises dans la boîte aux lettres du club à la mairie.

Les personnes non licenciées, de plus de 9 ans, peuvent obtenir gratuitement un « Pass Tennis » leur permettant d'accéder dès maintenant aux courts de tennis des Molières jusqu'à la rentrée de Septembre.

Le bureau du TCM

Adhésions + Licences		Nombre	Tarifs	Total
Adultes (ne participant à aucune compétition équipe FFT)			115 €	
Adultes (ayant une licence dans un autre club FFT)			100 €	
Adultes compétition			140 €	
Etudiants nés entre 1988 et 1994			80 €	
Jeunes nés entre 1995 et après			60 €	
TOTAL ADHESIONS uniquement				
COURS + Adhésions + Licences		Nombre	Tarifs	Total
Mini-Tennis (enfants nés en 2008, 2007 et 2006) Groupe de 6 à 8			115 €	
Enfants (nés 2005 - 1995) : Une heure/semaine			190 €	
Enfants (nés 2005 - 1995) : Deux heures/semaine			320 €	
Enfants (nés 2005 - 1995) : Compétition Personnalisée*			350 €	
CIT : Découverte du tennis sur une année			120 €	
CIT Perfectionnement : Suite au CIT (Adulte)			150 €	
Cours Adultes loisirs (1h – groupe de 4 minimum)			250 €	
Cours Adultes compétition (1h – groupe de 4 minimum)			260 €	
Cours Adultes compétition (1h30 – groupe de 4 minimum)			320 €	
TOTAL Cours				
Remises familles nombreuses (Pour 4 inscriptions et plus) :				30 €
TOTAL Famille (Adhésions + forfait Cours/Adhésions)				

sur validation de l'école de Tennis

NOM: **Prénom:**

Je choisis de payer : **Espèces**

Chèque comptant à l'ordre de TC Les MOLIÈRES

- Septembre 2012

N° :